

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'AVIGNON
MUNICIPALITÉ DE NOUVELLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Nouvelle, tenue le mardi, 5 juillet 2022 à l'hôtel de ville du même endroit, à 20h.

Cette séance du conseil est sous la présidence de la mairesse suppléante, Geneviève Labillois.

Sont présents les conseillers(ères) :

Geneviève Labillois	conseillère poste #1
Rémi Caissy	conseiller poste #3
Steven Olscamp	conseiller poste #4
Julie Allain	conseillère poste #5
Sandra McBrearty	conseillère poste #6

Est absente la mairesse : Rachel Dugas Mairesse

Le directeur général et greffier-trésorier, Benoît Cabot, est présent.

160-07-2022

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse suppléante, Geneviève Labillois, ayant constaté qu'il y a quorum, déclare la séance ouverte à 20h et souhaite la bienvenue à tous.

161-07-2022

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La mairesse suppléante, Geneviève Labillois, fait la lecture de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 juillet 2022, qui se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Constatation du quorum
4. Rapport des membres du conseil
5. Adoption des procès-verbaux du 6 juin 2022 et de la séance extraordinaire du 22 juin 2022
6. Correspondance
7. Finances (comptes pour approbation et dépôt d'un état de revenus et dépenses)
8. Demande de dons
9. Projet - Mise aux normes des installations de production d'eau potable – Programme TECQ – Décompte progressif - Fermeture du dossier et autorisation paiement final
10. Projet – Legs Petite École – Octroi mandat plan d'affaires et prévisions budgétaires
11. Changement de contrat – Terminaux et services de terminaux
12. Adhésion à l'utilisation d'un feu vert clignotant par les pompiers répondant à un appel d'urgence
13. Remboursement frais dépenses – représentation Association sportive de Nouvelle
14. Municipalité Hôte – Jeux des 50 ans et plus – Jouons dehors en fin d'été
15. Offre de services – Négociation de la convention collective
16. Autorisation dépôt – Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III)
17. Décret MAMH: un LEGS pour la municipalité de Nouvelle
18. Période de questions pour le public
19. Clôture de la séance
20. Levée de la séance

À la suite de cette lecture, il est proposé par la conseillère Vanaly Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

162-07-2022

3. CONSTATATION DU QUORUM

La mairesse suppléante, Geneviève Labillois, constate qu'il y a quorum. La séance peut être tenue.

163-07-2022

4. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

À tour de rôle, les membres du conseil font état des rencontres et des actions effectuées au cours du dernier mois.

164-07-2022

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 6 JUIN 2022 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 JUIN 2022

Les conseillers(ères) ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance du 6 juin 2022 et celui de la séance extraordinaire du 22 juin 2022, il est proposé par la conseillère Julie Allain et résolu à l'unanimité des conseillers(ères):

Que les procès-verbaux soient adoptés tels que présentés.

165-07-2022

6. CORRESPONDANCE

Le directeur général et greffier-trésorier, Benoît Cabot, fait un résumé de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

166-07-2022

7. FINANCES (COMPTES POUR APPROBATION ET DÉPÔT D'UN ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES)

Il est proposé par la conseillère Sandra McBrearty et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) :

Que le conseil municipal accepte la liste des comptes payés et des comptes à payer au montant total de 304 434,56\$ (comptes payés au cours du mois, 142 462,92\$ (salaires inclus) et des comptes à payer de 161 971,64\$).

Un état des revenus et dépenses, ainsi que les états comparatifs sont disponibles pour consultation, sur demande, à la Municipalité.

167-07-2022

8. DEMANDE DE DONS

Considérant la demande de don suivante :

- Le Club de Courses de Nouvelle inc.

Considérant le poste budgétaire pour les dons en 2022.

Pour ce motif, il est proposé par le conseiller Steven Olscamp et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) :

Que le conseil autorise le don suivant :

- Le Club de Courses de Nouvelle inc. un montant de 100,00\$

168-07-2022 **9. PROJET - MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION D'EAU POTABLE – PROGRAMME TECQ – DÉCOMPTE PROGRESSIF - FERMETURE DU DOSSIER ET AUTORISATION PAIEMENT FINAL**

CONSIDÉRANT la résolution 192-09-2019 octroyant le contrat à Groupe Michel Leclerc inc.

CONSIDÉRANT que les travaux sont évalués approximativement à 1 342 908,00 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT que Groupe Michel Leclerc inc. a présenté un neuvième décompte progressif au montant de 58 622,74 \$ plus taxes applicables pour les travaux qui ont été exécutés en date du 23 juin 2022;

- Groupe Michel Leclerc inc.- Décompte progressif # 9 et paiement final au montant de 58 622,74 \$ plus taxes applicables.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Vanaly Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) :

QUE le conseil de la Municipalité de Nouvelle autorise le paiement du décompte progressif #9 et paiement final à Groupe Michel Leclerc inc. au montant de 58 622,74 \$ plus taxes applicables à la suite de l'approbation de la firme ARPO Groupe-conseil inc.

QUE le conseil de la Municipalité de Nouvelle autorise la fermeture du dossier.

169-07-2022 **10. PROJET – LEGS PETITE ÉCOLE – OCTROI MANDAT PLAN D'AFFAIRES ET PROJECTION**

CONSIDÉRANT le besoin de la réalisation d'un plan d'affaires et la production de prévisions financière pour le projet de la petite école;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Nouvelle a reçu 2 offres de services professionnels :

1. Firme Lelièvre Conseil développement des Régions, montant de 9 500,00\$, plus taxes applicables.
2. LEBLANC GROUPE COMPTABLE inc, montant de 3 500,00\$, plus taxes applicables.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Julie Allain et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) :

QUE le conseil de la Municipalité de Nouvelle accepte l'offre de service de LEBLANC GROUPE COMPTABLE inc, au montant de 3 500,00\$ plus taxes applicables.

QUE le conseil de la Municipalité de Nouvelle autorise le directeur général, Benoît Cabot, et/ou la mairesse, Rachel Dugas, à signer tous documents en lien avec ce dossier.

170-07-2022 **11. CHANGEMENT DE CONTRAT – TERMINAUX ET SERVICES DE TERMINAUX**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Nouvelle a reçu une offre de service professionnel pour le changement des terminaux et services de terminaux;

CONSIDÉRANT que l'analyse des taux de la compagnie Global Payment vs Paiement Digitech démontre un coût plus avantageux avec la compagnie Paiement Digitech;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Sandra McBreartry et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) :

QUE le conseil de la Municipalité de Nouvelle accepte l'offre de service de Paiement Digitech.

QUE le conseil de la Municipalité de Nouvelle autorise le directeur général, Benoît Cabot, et/ou la mairesse, Rachel Dugas, à signer tous documents en lien avec ce dossier.

171-07-2022

12. ADHÉSION À L'UTILISATION D'UN FEU VERT CLIGNOTANT PAR LES POMPIERS RÉPONDANT À UN APPEL D'URGENCE

CONSIDÉRANT que le temps d'intervention des pompiers est un facteur à considérer dans l'exercice de leurs fonctions en milieu rural;

CONSIDÉRANT qu'un projet-pilote a permis de comparer les temps de déplacement des pompiers appelés à intervenir lors d'un appel d'urgence selon qu'ils utilisent ou non un feu vert clignotant dans leurs véhicules personnels qu'ils conduisent pour répondre aux appels et que les résultats se sont avérés concluants;

CONSIDÉRANT le décret 85-2021, du 27 janvier 2021 Code de la sécurité routière (chapitre C-24.2) concernant l'utilisation de feu vert clignotant par les pompiers;

CONSIDÉRANT que ce conseil municipal est d'accord de permettre aux pompiers qui répond aux critères fixés par la SAAQ, d'utiliser un feu vert clignotant;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Steven Olscamp et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) :

QUE le Conseil autorise l'utilisation du feu vert clignotant par les pompiers de la municipalité de Nouvelle qui répondent aux critères de la SAAQ;

ET QUE le conseil autorise le directeur général ou le directeur du service incendie à émettre des lettres pour et au nom de la municipalité de Nouvelle aux pompiers qui pourront faire usage du feu vert clignotant.

172-07-2022

13. REMBOURSEMENT FRAIS DÉPENSES – REPRÉSENTATION ASSOCIATION SPORTIVE DE NOUVELLE

CONSIDÉRANT que madame Caroline Leblanc, présidente de l'association sportive de Nouvelle, était bénévole déléguée à la remise du prix ExcelAn qui avait lieu à Sainte-Anne-Des-Monts;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de politique de remboursement pour les bénévoles;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Julie Allain et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) :

QUE le conseil autorise l'application du règlement #306 pour la politique de remboursement des frais de déplacement de madame Caroline Leblanc.

QUE le remboursement soit puisé à même le poste budgétaire de représentation des élus.

173-07-2022

14. MUNICIPALITÉ HÔTE – JEUX DES 50 ANS ET PLUS – JOUONS DEHORS EN FIN D'ÉTÉ

CONSIDÉRANT que les activités aideront à pérenniser les activités de pleine aire pour les 50 ans et plus;

CONSIDÉRANT que les jeux des 50 ans et plus permettront aux 50 ans et plus d'avoir une vie active;

CONSIDÉRANT que d'être à l'extérieur aide l'état de santé mental et physique;

CONSIDÉRANT que Jouons dehors permettra aux gens de 50 ans et plus à découvrir ce que nous avons de disponible et accessible pour eux comme activité extérieure;

CONSIDÉRANT que chaque activité permettra aux citoyens d'utiliser nos infrastructures déjà en place;

CONSIDÉRANT que ces huit (8) semaines d'accompagnement permettront peut-être aux 50 ans et plus de développer le désir de poursuivre les activités par eux-mêmes, par la suite;

CONSIDÉRANT que les jeux des 50 ans et + devraient avoir lieu vers la fin août 2022;

CONSIDÉRANT qu'une autorisation n'aurait pas de conséquence négative, même au contraire ça aura un impact positif sur les citoyens de 50 ans et plus;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Sandra McBrearty et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) :

QUE la municipalité de Nouvelle appuie la demande soumise par la chargée de projet, madame Jennifer L. Willett, de Jouons dehors 50 ans et plus GIM.

174-07-2022

15. OFFRE DE SERVICES – NÉGOCIATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire embaucher monsieur Daniel Bujold pour occuper les fonctions de responsable de la négociation;

CONSIDÉRANT que monsieur Daniel Bujold accepte d'occuper le poste de responsable de la négociation;

CONSIDÉRANT que les parties désirent consigner au présent contrat les conditions de travail du responsable de la négociation;

CONSIDÉRANT qu'un minimum de 35 heures est accordé au responsable de la négociation pour l'étude du dossier et la préparation de la négociation;

CONSIDÉRANT que le présent contrat est à durée déterminée;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Steven Olscamp et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) :

QUE le directeur général et greffier-trésorier, Benoît Cabot, et/ou la mairesse, Rachel Dugas, soit mandaté à présenter et signer pour et au nom de la Municipalité de Nouvelle, tout document en lien avec ce dossier.

QUE le conseil de la Municipalité de Nouvelle accepte l'offre de service de monsieur Daniel Bujold.

175-06-2022

16. AUTORISATION DÉPÔT – PROGRAMME D'AIDE AUX INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ACTIF (VÉLOCE III)

ATTENDU que le Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) a pour objectif général de soutenir le développement, l'amélioration et l'entretien d'infrastructures de transport actif;

ATTENDU que le conseil de la Municipalité de Nouvelle a pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) et s'engage à les respecter, de même que les lois et règlements en vigueur durant la réalisation du projet, et à obtenir les autorisations requises avant l'exécution de celui-ci;

ATTENDU que le projet mentionné plus haut est admissible à une demande de financement dans le cadre de ce programme, estimé à 4 603 \$ toutes taxes incluses, et que le montant demandé au Ministère est de 4 603 \$;

ATTENDU qu'afin de déposer une demande d'aide financière, le conseil de la Municipalité de Nouvelle doit autoriser le dépôt de la demande d'aide financière, confirmer sa contribution financière au projet et autoriser un de ses représentants à signer cette demande;

Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III)

Ministère des Transports – Direction des aides aux municipalités

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Vanaly Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) :

QUE le conseil de autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant que, en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que le directeur général, Benoît Cabot est dûment autorisé ou autorisé à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.

176-07-2022

17. DÉCRET MAMH : UN LEGS POUR LA MUNICIPALITÉ DE NOUVELLE

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Nouvelle a soumis une demande d'aide financière relativement à une contribution de Patrimoine Canadien dans le cadre du programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine (DCAP) pour le projet Un legs pour la Municipalité de Nouvelle;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Nouvelle souhaite conclure une entente de contribution d'un montant de 500 000 \$ avec Patrimoine Canadien pour la réalisation de ce projet;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Rémi Caissy et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) :

QUE la Municipalité de Nouvelle approuve le projet d'accord de contribution avec Patrimoine Canadien dans le cadre du programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine (DCAP) pour le projet Un legs pour la Municipalité de Nouvelle;

QUE la Municipalité de Nouvelle demande l'autorisation du gouvernement du Québec de conclure cet accord;

QUE Rachel Dugas, mairesse et Benoît Cabot, directeur général et greffier-trésorier soient autorisés à signer cet accord.

177-07-2022

20. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

La mairesse suppléante et les conseillers répondent aux questions posées.

178-07-2022

21. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la mairesse suppléante Geneviève Labillois déclare la séance close.

179-07-2022

22. LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller Rémi Caissy propose la levée de la séance. Il est 20h35.

Geneviève Labillois
Mairesse suppléante

Benoît Cabot
Directeur général et greffier-trésorier